



Date de la convocation 10/06/2022 *Séance ouverte à* 20H30 *Conseillers en exercice* 15

Présents	Henri BONNEFOY, Maire Elizabeth SIGNORET, Frédéric PASTEL, Agnès AUBERT, Serge CAPDEGELLE, Adjoint Michelle FRANCOIS, Pierre LOUIS, Sandrine ICARD, Marie-Jeanne SUZZONI, Sandrine MATT et Hélène MORRONE
Absent(es) excusé(es)	Jean-Claude BARBAN, Vincent MAUREL, Franck FIRMANN
Absents(es)	Jacky DELORME
Pouvoirs	Jean-Claude a donné pouvoir à Henri BONNEFOY et Franck FIRMANN a donné pouvoir à Serge CAPDEGELLE
Secrétaire de séance	Michelle FRANCOIS

Ordre du jour :

- *Approbation du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 1^{er} avril 2022*
- *Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de la délégation de pouvoirs qui lui est accordée par le Conseil Municipal*
- 1- *Maintien de la gratuité du parking de l'Hôpital d'Avignon*
- 2- *Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) – Participation pour le financement*
- 3- *Adoptant les règles de publication des actes (communes de moins de 3 500 habitants)*
- 4- *Fonds d'Aide aux jeunes (FAJ)*
- 5- *Fixation loyer Gîte rural n°1 site à vacance*
- 6- *Questions diverses*

-
- **Approbation du Compte Rendu de la réunion du Conseil Municipal du 1^{er} avril 2022**
-

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 1^{er} avril 2022 est approuvé à l'unanimité.

-
- **Compte rendu des décisions prises dans le cadre de la délégation de pouvoirs qui lui est accordée par le Conseil Municipal**
-

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les décisions :

- Le 17/03/2022 – Décision 2022-11 – Bâtiment Mairie : remplacement volets – 6 856.33€ TTC – Menuiserie Gaillard / Sault (84)
- Le 07/04/2022 – Décision 2022-12 – Extension su système d'alarme garage municipal – 657.60€ TTC – Delt'Alarm / Arles (13)
- Le 29/04/2022 – Décision 2022-13 – Demande de subvention mobilier pour archivage – 2 141.00€ - Conseil Régional
- Le 02/05/2022 – Décision 2022-14 – Passage de la nomenclature M14 à M57 Abrégé – 420.00€ TTC – JVS Mairistem – Châlons en Champagne (51)
- Le 09/05/2022 – Décision 2022-15 – Desserte centrale pour la Salle polyvalente – 2 313.06€ TTC Apt Froid – Apt (84)

1- Délibération n°D_2022_2_1 : Maintien de la gratuité du parking de l'Hôpital d'Avignon

Monsieur le Maire informe l'assemblée de rendre payant le parking de l'hôpital d'Avignon et demande l'avis de son conseil.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré

- **EMET** le vœu que ce parking reste gratuit et demande donc au Conseil d'Administration de l'Hôpital Henri Duffaut de revenir sur sa décision et de la privatiser et d'étudier une solution pour son extension.

Adopté à l'unanimité.

2- Délibération n°D_2022_2_2 : Fonds de Solidarité pour le logement – Participation au financement

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune participe au FSL. Ce dispositif est un outil du Plan Départemental d'Actions pour le logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées.

La participation est fixée à 0.1602€ par habitant.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré

- **DECIDE** de participer au FSL – Dispositif impayés énergie soit la somme de 92.92€.

Adopté à l'unanimité.

3 – Délibération n°D_2022_2_3: Adoptant les règles de publication des actes (communes de moins de 3 500 habitants)

Monsieur le Maire indique que le décret du 7 octobre 2021 a modifié les règles de publication des actes des collectivités. Il précise que pour les communes de moins de 3 500 habitants, les modalités de cette publicité devront être choisies.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré

- **D'ADOPTER la modalité suivante** : publication des actes de la commune par publication sous forme électronique, sur le site internet de la Commune.
- **CHARGE** Monsieur le Maire d'accomplir toutes les actions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

4 – Délibération n°D_2022_2_4 : Fonds d'Aide aux jeunes (FAJ)

Monsieur le Maire donne lecture d'une demande émanant du Conseil Départemental de Vaucluse concernant une participation financière au FAJ. Le FAJ permet de venir en aide aux jeunes en difficultés sous formes d'aides financières individuelles. Pour les communes de 0 à 2 000 habitants, un forfait est fixé à 200€

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré

- **DECIDE**: d'adhérer au FAJ et de procéder au versement d'un montant de 200.00€ et constate que le crédit correspondant à cette dépense est inscrit au budget 2022.

Adopté à l'unanimité.

5- Délibération n°D_2022_2_5 : Fixation loyer Gîte rural n°1 suite à vacance

Monsieur le Maire rend compte que le gîte rural n°1 va prochainement devenir vacant. Ce logement loué depuis 2000, le loyer n'a subi que les augmentations liées à la variation de l'indice l'INSEE. Il propose donc de fixer le loyer mensuel à 400.00€

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré

- **DECIDE**: de fixer le loyer mensuel à 400.00€ pour le gîte rural n°1 sis 35, Chemin des Gîtes à compter de la présente délibération.

Adopté à l'unanimité.

5 – Questions diverses

- Monsieur le Maire remercie chaleureusement le Comité des Fêtes, l'ASLA ainsi que tous les bénévoles pour leur manifestation de juin.
- Monsieur le Maire informe l'assemblée que les travaux de réfection de la STEP débuteront le 1^{er} septembre 2022 (durée 8 mois)
- Monsieur le Maire fait un point sur les autres actions : la RD sera achevée fin septembre de cette année ; la voirie 2022, l'éclairage public et les travaux de canalisations situés au Chemin des Eglantiers sont terminés, le nouveau tracteur a été livré.
- Monsieur le Maire précise que les résultats sur la participation de l'école Lou Fourniguié au concours de l'« Ecole fleurie » seront connus début juillet.
- Un recensement a été réalisé concernant des projets photovoltaïques sur la commune, cela concerne essentiellement des terrains privés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

Validé par le Conseil Municipal dans sa séance du :
21 Octobre 2022

Henri BONNEEY,
Maire de Saint Christol,



Mme Michelle FRANCOIS,
Le Secrétaire de Séance,

